

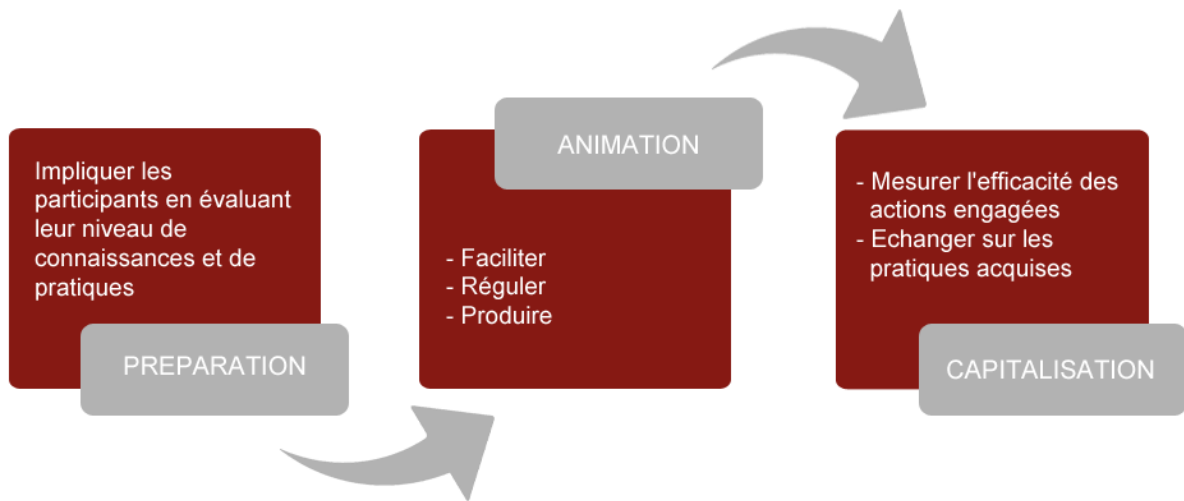
# FORMATION

## ETRE REFERENT CSE - HARCELEMENT SEXUEL



## NOTRE APPROCHE

*Acquérir de nouvelles capacités et renforcer votre expertise*



Mon rôle en qualité de formatrice est de :

**Produire**

- Concevoir un module adapté à l'environnement de l'organisation et ses enjeux
- Créer un cadre protecteur pour l'apprentissage de chacun : explication des objectifs et des enjeux
- Gérer le temps

**Faciliter**

- Accueillir et favoriser les échanges
- Encourager les initiatives individuelles
- Utiliser des supports et aides visuelles adaptés à la pédagogie

**Réguler**

- Veiller à assurer un climat de confiance
- Rechercher de vrais consensus
- Faire progresser le groupe

**RESPECT DE CHACUN**

*Accepter que chacun voit sa vision du monde suivant son propre prisme. Ces différences sont notre richesse.*

**CONFIANCE**

*Apprendre de nos erreurs, de nos expériences et de nos doutes pour développer notre expertise.*

**ENTHOUSIASME**

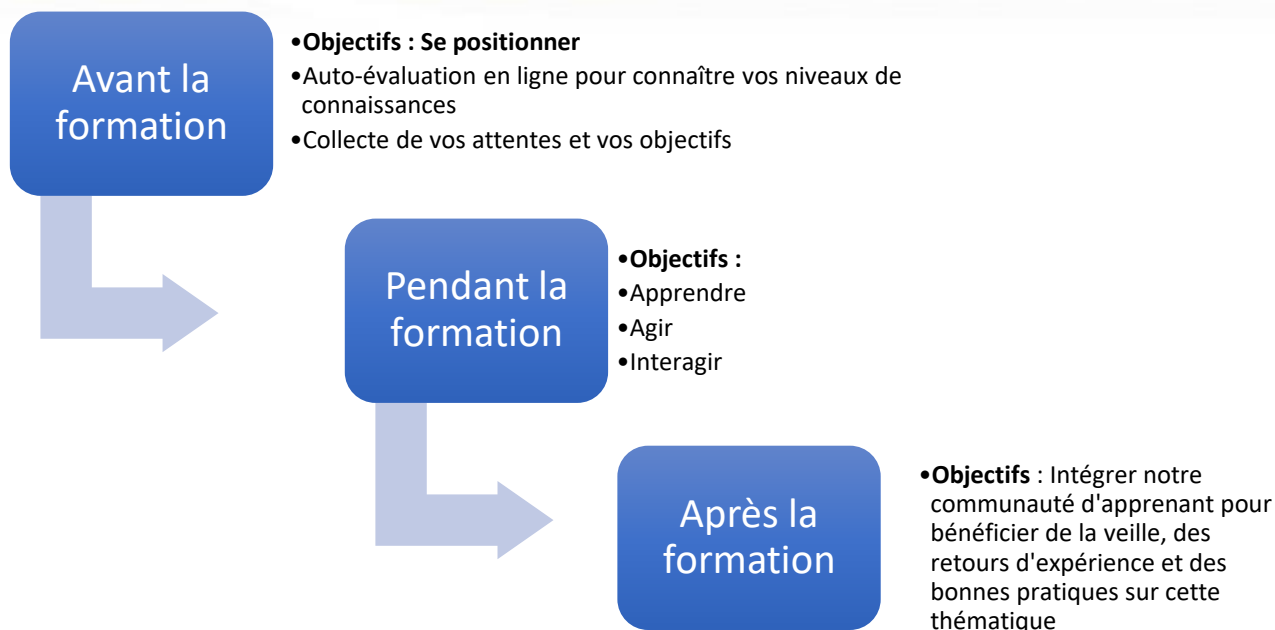
*Venir avec le sourire, communiquer sa bonne humeur et son énergie pour donner l'envie à l'équipe d'aller plus loin.*

**CREATIVITE**

*Proposer de nouveaux projets, oser de nouvelles idées pour construire des activités qui nous ressemblent.*

## Organisation de votre formation

La formation est construite en trois temps pour répondre aux objectifs pédagogiques et à l'acquisition de vos nouvelles capacités.



**Toute situation de handicap pouvant impacter l'organisation de la formation doit être communiquée avant le démarrage des animations pour adapter notre animation.**

Les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap dans vos locaux sont vérifiés avant la signature de la convention et mentionnés dans la convention.

## Etre Référént Harcèlement du CSE

L'article L1153-1 du code du travail stipule « qu'aucun salarié ne doit subir des faits (...) assimilés au harcèlement sexuel ». De plus, l'introduction de la notion d'agissement sexiste dans le code du travail par la loi relative au dialogue social et à l'emploi (2015) vise à combattre le « sexisme ordinaire » auquel peuvent être confrontés les salariés.

Ceci est relayé aussi par le code pénal et la loi Schiappa de 2018 a encore renforcé la lutte contre les violences sexuelles.

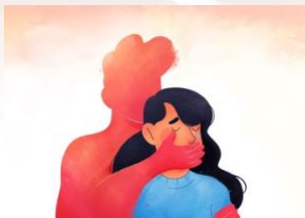
Tous les CSE quel que soit l'effectif (donc à partir de 11 salariés) doivent nommer un « référént harcèlement et agissements sexistes ».

Ce référént doit obligatoirement être un membre du comité social et économique mais pas nécessairement un membre titulaire. Le référént peut être un membre suppléant. Cette formation vous permet d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans cette mission de Référént CSE. Formation à jour des dernières actualités législatives et réglementaires.

### Les + de la formation :

- ✓ Débat à l'appui de vidéos
- ✓ Interaction et appropriation du vocabulaire et des différences de perception par un jeu pédagogique sur plateau de l'ANACT.





## Objectif opérationnel

Intervenir dans une logique de prévention contre les violences sexuelles et les agissements sexistes

## Public visé

Référent harcèlement désigné par le CSE

## Pré requis

Avoir été désigné Référent pour la prévention et la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes par son CSE

## Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique et les obligations de chacun dans la lutte contre le harcèlement
- Reconnaître les situations de harcèlement sexuel ou agissement sexiste
- Identifier les comportements et les situations à risque
- Mettre en œuvre les dispositifs et outils de prévention.
- Savoir réagir en cas de harcèlement sexuel.
- Etre un acteur reconnu de la démarche de prévention pour l'entreprise

## Programme de formation

### 1) Mieux identifier les différentes facettes du sexisme au travail

- La perception et la réalité
- Du sexisme ordinaire au sexisme hostile
- Du non sexisme à l'agression

### 2) Se repérer dans le cadre règlementaire et légal

- Les définitions clés juridiques
- Les sanctions encourues
- Les textes applicables au domaine publique
- Le rôle de l'employeur
- Les attributions du CSE

### 3) Prévenir et agir

- De la prévention primaire à la prévention tertiaire
- Les rôles des acteurs
- Engager les actions de traitement
- Le plan annuel de prévention

## Méthodes mobilisées

Méthode interrogative via  
Outil Klaxoon

## Moyens pédagogiques

Support d'animation  
Jeu pédagogique

## Modalités d'évaluation

Test d'évaluations  
Attestation de formation

## Durée

1 jour  
**Dates garanties sur LYON et SAVOIE à partir de 2 participants**  
**Groupe de 6 participants maximum**

## Tarif

**Inter** : 620 € HT par participant  
**Intra** : nous consulter

## Accès PMR

Oui, merci de nous le signaler

**RESPECT DE CHACUN**

**CONFIANCE**

**ENTHOUSIASME**

**CREATIVITE**

## CONTACT



**ORGANISATION ET AUDIT DES SYSTEMES  
OREAS CONSEIL**

**SIRET : 510 515 513 00032**

**NDA : 82691066469**

**3B Rue Jacky POULET 69970 CHAPONNAY**

**Tél : 04 72 09 62 55**

**www.oreas-conseil.com**



*Venez nous voir...*

*Ou on vient chez vous !*



## Notre programmation 2021



**AGENCE SAVOIE :**

- ✓ 28/09/21
- ✓ 26/10/21
- ✓ 23/11/21



**AGENCE LYON :**

- ✓ 17/09/21
- ✓ 22/10/21
- ✓ 26/11/21

## Votre formatrice : Stéphanie Cazenave

**Consultante en management des organisations – Responsable pédagogique  
Auditrice certifiée MASE et QUALIOPI**



Accompagnement depuis plus de vingt ans les organisations dans la mise en place de leur système de management, j'ai toujours considéré les structures comme un lieu d'apprentissage et de croissance des activités et des individus.

Mon parcours est nourri de projets de certifications et de transformation des organisations m'apportant **une riche expérience en management de projet et en amélioration des process de l'entreprise**. Mes interventions adoptent une approche systémique et managériale répondant aux complexités des organisations.

Mon rôle pour votre organisation :

- ✓ **Structurer votre démarche** en m'appuyant sur des référentiels de management QSEDD,
- ✓ **Faciliter les échanges** au sein du groupe en adaptant l'animation au niveau de **cohésion d'équipe**,
- ✓ **Auditer** pour sécuriser votre organisation et évaluer **son niveau de maturité**.

### Parcours

**Fondatrice d'OREAS  
Conseil – Organisation et  
Audit des Systèmes**

**Responsable qualité  
système & projet  
SEGULA TECHNOLOGIES**

**Consultante et  
formatrice  
CAMPANELLA  
CONSULTANTS**

### Qualification

**DU Management de la  
qualité de vie au travail**

**Certification DISC et  
WPOT Success insight**

**Auditrice agréée MASE**

**Auditrice certifiée  
Référentiel National  
Qualité**

### Cadre de référence

**Les systèmes de  
management QSE**

**L'analyse  
transactionnelle**

**La théorie  
organisationnelle de  
BERNE**

«  
**Oser**»

***l'incroyable aventure d'être soi. »***

**Simone De Beauvoir**

#### RESPECT DE CHACUN

*Accepter que chacun voit sa vision du monde suivant son propre prisme. Ces différences sont notre richesse.*

#### CONFIANCE

*Apprendre de nos erreurs, de nos expériences et de nos doutes pour développer notre expertise.*

#### ENTHOUSIASME

*Venir avec le sourire, communiquer sa bonne humeur et son énergie pour donner l'envie à l'équipe d'aller plus loin.*

#### CREATIVITE

*Proposer de nouveaux projets, oser de nouvelles idées pour construire des activités qui nous ressemblent.*

## NOS AGREMENTS

- OREAS CONSEIL agréé afin de dispenser la formation prévue à l'article L. 2315-18 du code du travail, au bénéfice de la délégation du personnel du comité social et économique – DIRECTE AUVERGNE RHONE ALPES
- N° déclaration d'activité : 82 69 10664 69



N° 2020/87652.1

AFNOR Certification certifie que l'organisme :  
AFNOR Certification certifies that the company:

**OREAS CONSEIL**

N° de déclaration d'activité : 82881088488

pour les activités suivantes :  
for the following activities:

**RÉALISATION DE PRESTATIONS DE :**  
**- ACTIONS DE FORMATION**

sur le(s) site(s) suivant(s) :  
on the following location(s):

**3B RUE JACKY POULET FR - 88870 CHAPONNAY**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :  
has been assessed and found to meet the requirements of:

- Le décret n°2019-064 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-065 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.8310-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 8310-5-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-094 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1014

Ce certificat est valable à compter du (year/month/day)  
This certificate is valid from (year/month/day)

2020-08-05

JULIEN  
NIZRI

2024-08-04



Ce document est un logiciel d'identification. Émission en original de l'organisme certifié.  
This document is a software identification. Issued in original by the certified organization.

**Julien NIZRI**  
**Directeur Général d'AFNOR Certification**  
Managing Director of AFNOR Certification



Flashe de QR  
Code pour vérifier la  
validité du certificat

Afin de vérifier l'authenticité, consultez nos sites : [www.afnor.org](http://www.afnor.org) ou [www.afnor.com](http://www.afnor.com) à la rubrique de l'organisme.  
To verify the certificate's validity, visit [www.afnor.org](http://www.afnor.org) or [www.afnor.com](http://www.afnor.com) under the organization's name.  
Associations GDFPAC et GDFPAC Certification de Produits et Services. Points de vente : [www.gdfpac.com](http://www.gdfpac.com)  
GDFPAC Association n° 10204. Préparez vos Services Certifiés. Logo disponible sur [www.afnor.org](http://www.afnor.org)

AFNOR Certification est un marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTI A 1014 103020

11 rue Princesse de Piémont - 93271 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T: +33 (0)1 41 82 80 00 - F: +33 (0)1 40 17 80 30  
808 au capital de 16 187 000 € - 078 078 000 RCS Nanterre - [www.afnor.org](http://www.afnor.org)



**RESPECT DE CHACUN**

**CONFIANCE**

**ENTHOUSIASME**

**CREATIVITE**



Accepter que chacun voit sa vision du monde suivant son propre prisme. Ces différences sont notre richesse.

Apprendre de nos erreurs, de nos expériences et de nos doutes pour développer notre expertise.

Venir avec le sourire, communiquer sa bonne humeur et son énergie pour donner l'envie à l'équipe d'aller plus loin.

Proposer de nouveaux projets, oser de nouvelles idées pour construire des activités qui nous ressemblent.